

LE REMPAILLEUR



A ARSÈNE THIRAN



H EIË geen stoelen te biezen? (1) » larmoie journallement le rempailleur de huit heures à onze heures, parfois jusqu'à onze heures et demie et même jusqu'à midi. Comme pause entre chaque appel, le temps de se retourner, de scruter la rue et de sucer sa chique pour saliver. L'usage de « la rolle (2) » n'est pas indispensable dans la carrière.

Important jadis, le nombre de rempailleurs attitrés a considérablement diminué à Bruxelles depuis que la mode a proscrit la paille et le jonc. A peine sont-ils encore une

(1) Hebt gij geen stoelen te biezen? = N'avez-vous pas de chaises à rempailler?

2) Rôle.

trentaine opérant dans le quartier que chacun s'est choisi, tel un fief.

Aucune confraternité ne les unit, loin de là. Le dénigrement professionnel est parmi eux aussi vivace que dans les corps de métier. Maladie belge, du reste, et qui échappe à la thérapeutique. Mieux, des quidams ne dédaignent pas l'usage de circulaires, — également désopilantes quant à la forme et au fond, — pour prévenir le public de l'inhabileté de tel ou tel concurrent. Les avis que par prospectus mon ami « Le Petit Gros » — rempailleur bien coté à Ixelles — donnait récemment gratis à sa nombreuse clientèle, ont toutefois une véritable utilité. Je le proclame.

Canner, rabibocher toutes les parties détériorées du siège : dossier, montants, traverses, pieds, barreaux, accoudoirs et roulettes, telle est la profession de ce gagne-petit.

On le devine, l'industrie ne requiert pas un long apprentissage, le cannage (le garnissage plus exactement) est même spécialement la besogne de la femme, des enfants ou des apprentis. L'homme fait la composition qui, pour certains genres, — tels que « les éventails » (dessin français) et « les étoiles » (dessin allemand), — réclame un vrai doigté artistique. Seuls, les plus habiles y réussissent. Aussi, cette occupation est-elle du domaine quasi exclusif du canneur à domicile.

Ils sont plus de cent dans l'agglomération, peinant avec les leurs, pour fournir les marchands de meubles. Toute l'année, et surtout de novembre à mars, période de chômage régulier, ils besognent pour la clientèle de passage. D'aucuns ne dédaignent pas de la solliciter. Dans ce cas, leurs travaux de rempaillage sont confiés à des femmes. Quelques-unes, qui ont cette spécialité, sont encombrées.

Notons que les canneurs souffrent grandement de la crise qui sévit. Elle est due, cette crise, d'abord au marasme des affaires en général, ensuite et principalement, à la diminution des prix consentie par les fabricants de chaises malinois. Leur but? Soutenir la concurrence des produits vosgiens. Après la réduction du tarif, — d'un franc quatre-vingt-cinq, le coût d'un châssis et d'un dossier cannés est descendu à un franc quarante-cinq, — les industriels ont remercié une partie de leur personnel; à la fin, les heureux qui ont été maintenus, ne travaillent plus guère que trois à quatre jours de la semaine, et souvent par avance. Pour eux, l'avenir est plutôt sombre.

En bonne saison, un homme et une femme arrivent malgré tout à gagner leur vie, mais au prix de quels efforts! J'ai rencontré à Saint-Gilles deux époux cannant dix-huit châssis (c'est exceptionnel) en seize heures de travail, ce qui représente une recette journalière brute, à raison de quatre-vingt-cinq centimes le châssis, de quinze francs trente. Défalquez la dépense de canne (1) employée : un kilo et demi à cinq francs cinquante le kilo, il reste un bénéfice de sept francs cinquante-cinq. La prise et la remise des commandes sont à la charge de l'ouvrier. Or, il est des canneurs qui doivent se rendre chaque jour au magasin; d'autres, une fois la semaine, le samedi après-midi. Beaucoup, les châssis et les dossiers (2) une fois livrés, s'en donnent à cœur joie jusqu'au mardi au moins. Nécessairement, si la besogne presse, le temps perdu ne peut être regagné que par un redoublement irrationnel de diligence.

(1) La canne nous arrive d'Allemagne, de Hollande et de Halluin (France). Certains canneurs en achètent cent bottes à la fois qu'ils revendent à leurs confrères moins fortunés. Il en est de différentes qualités; leur prix varie entre quatre et huit francs le kilogramme.

(2) Chaque pièce est isolée. L'assemblage de la chaise est l'œuvre du monteur.

L'outillage n'est nullement dispendieux : avec quelques francs, l'ouvrier acquiert tout l'assortiment des outils nécessaires.

Outre la tâche de la tournée quotidienne, le *Stoelenbiezer* reçoit du travail *at home*. D'autres fois, on l'occupe chez des particuliers ou dans des institutions qui connaissent son habileté.

Comme ses confrères du cannage, il a sa morte-saison : les mois d'août et de septembre représentent pour lui une période de loisirs, dont il ne sait que faire, hélas !

Pour le surplus, la profession compte ses galvaudeurs. Clamer magistralement, pendant des heures consécutives : « Heië geen stoelen te biezen ? » ou, par abréviation : « stoelen te biezen ? » ne prouve pas que l'on sache raccommoder. Il existe donc de faux rempailleurs — on rencontre des femmes parmi eux — qui se contentent de rabattre les commandes. D'autres, associés par bandes, sonnent aux portes, ce qui leur permet, — où êtes-vous, méchantes langues ? — de reconnaître les lieux où Mandrin pourra venir exercer profitablement son métier. Une ristourne du professionnel, à qui ces sacripants confient le travail obtenu, et une majoration prélevée sur le tarif habituel constituent leurs profits. Allez aussi, vous, distinguer sur une physionomie les aptitudes que vous escomptez !

D'autres encore, marchands de fagots, de houille, de coke, d'escarbilles, procèdent immédiatement, rempailleurs d'occasion, aux légers pansements. Un gamin les suit, porteur du matériel. Tout terrain vague, clos d'une palissade, sert de clinique.

L'atelier du rempilleur, c'est la cuisine ; ordinairement, pour le rempaillage qui salit, l'ouvrier dispose d'un réduit

où il remise ses petites provisions de canne, de paille (1) et de jonc (2). Quant aux autres matières premières, il ne s'en fournit habituellement qu'au fur et à mesure des besoins.

C'est aussi une profession héréditaire et qui — avantage précieux — permet de blanchir sous le harnais. Témoin Baptiste le Gris, quasiment le doyen (3) des rempailleurs bruxellois. Dans une rue étroite avoisinant le Palais de Justice, au second étage d'une ancienne demeure, je lui fis visite sans m'annoncer, car il y a belle lurette que je suis son client et « sa connaissance ».

A droite, dans une vaste pièce tenue avec soin et faisant deviner du coup la ménagère vigilante, un lit avec son soyeux couvre-pied; sur la table, une lampe à l'abat-jour en papier vert; assis à l'entour sur des tabourets, les époux s'empresent à canner cinq chaises, la besogne recueillie le matin.

Longtemps, nous causons des affaires, des enfants que l'on a tant de peine à élever, de la joie éprouvée « quand ils tournent bien ».

— Et nous en avons eu sept, dit fièrement la femme qui avait repris son poste de travail, les présentations terminées. L'un d'eux est mort tout jeune. Deux garçons et deux filles

(1) La paille vient de Malines.

(2) C'est la Hollande qui fournit le jonc.

(3) « Le Petit Gros » compte pareillement plus de cinquante années d'exercice. Originaire de Malines où il s'initia au rempaillage, il vint tout jeune à Bruxelles.

Lui, au moins, malgré ses dix enfants, a prospéré dans le métier qu'il pratique encore partiellement, secondé qu'il est par sa femme et ses plus jeunes enfants. Trois de ses fils mariés sont rempailleurs; l'été, ils s'occupent de la vente du journal *le Sportman*. Deux de ses filles, aussi mariées, sont canneuses.

sont mariés. Il nous reste une fille, tailleuse, et un fils, le cadet, ouvrier tapissier.

» Je vous laisse à penser si nous avons trimé pour nourrir semblable nichée. Que de fois nous avons veillé jusqu'à minuit pour achever l'ouvrage!

— En aviez-vous tant que cela?

— Heureusement. C'était le bon temps! gémit-elle.

» Rentré à midi, Baptiste dînait, se reposait un brin... et nous nous mettions à travailler.

» Revenus de l'école et leurs devoirs terminés, — ils ont eu plus de chance que nous qui ne savons ni lire ni écrire, — les enfants nous aidaient et, ainsi, nous parvenions à gagner sept et huit francs.

— Maintenant?

— Ça dépend des semaines. Des fois, notre gain hebdomadaire ne dépasse pas quinze francs; d'autres fois, il va de vingt à vingt-cinq, rarement au delà.

— Votre loyer s'élève?

— A seize francs par mois, pour cette place, une autre plus petite et une mansarde où Baptiste rempaille, car moi, je n'entends rien au rempaillage.

— Voilà plus de trente ans que nous habitons ici, compléta l'homme. En récompense, le propriétaire va bientôt nous donner la maison...

Nous sourions tous les trois, pleinement convaincus de l'imminence de cette largesse.

Je questionne, anxieux, songeant à la promiscuité passée :

— Trente ans! Dans ces mêmes pièces?

— Ah! non, n'est-ce pas, Monsieur! s'exclame Madame, scandalisée.

» Nous occupions la maison de derrière; nous y avons

nos aises, à bon compte. Pauvre vieille maison ! On l'a vendue et démolie.

Et je connus leur histoire. Comme celle de tant d'autres, elle tient en dix lignes.

Le père de Baptiste était rempailleur à Saint-Gilles-lez-Bruxelles. A sept ans, son fils apprit le métier qu'il exerce toujours vaillamment. Le petit-fils le possède aussi, mais il ne s'y livre qu'accessoirement : il fait l'emballeur depuis son mariage. La mère, qui était de Bruxelles cependant, ignora le chemin de l'école. Jusqu'à trente ans, — elle en a soixante et un, — elle fut dentellière. A cette époque, une bonne ouvrière gagnait deux francs, deux francs cinquante et même trois francs par jour. A cause des charges du ménage et d'une faiblesse des yeux qui lui survint malheureusement, elle dut renoncer, — la mort dans l'âme, vous devinez ! — à ce surcroît de ressources.

— Existe-t-il un prix courant dans votre métier ?

— Sans doute, répond Baptiste. Le rempaillage d'une chaise en jonc coûte un franc vingt-cinq ; en paille, un franc cinquante. Selon les dimensions de la chaise, le cannage vaut d'un franc cinquante à deux francs, trois francs cinquante à quatre francs avec dossier. Mieux soigné, une majoration s'impose. Il convient évidemment de déduire le prix de la matière première, et l'on arrive vite à trente et à quarante centimes par châssis. Pour canner un fauteuil, il faut au moins compter soixante-dix centimes de canne. Je ne retiens pas le « poli », enduit que nous utilisons pour uniformiser la teinte du nouveau avec l'ancien cannage, car les châssis sont plus vite abîmés que les dossiers.

» Si, par hasard, on remarque que le client occasionnel « a une bonne tête » ou que sa maison possède un beau

« collidor (1) », on ne craint pas de surfaire un peu le prix, ajoute-t-il en rougissant.

— Et quand on marchande?

— On hausse le ton, pour transiger sans perte.

— Vous ne pouvez cependant transporter entrelacés sur votre tête, tous les sièges dont on vous a chargé? Il vous arrive, j'en suis sûr, d'en recevoir des monceaux le même jour. Alors, comment procédez-vous?

— Je les dépose chez un ami qui habite pour ainsi dire au beau milieu de ma tournée. Je viens les recharger, le soir, avec l'un de mes gendres; au besoin, j'utilise une charrette.

— N'achetez-vous jamais les chaises dont un client désire se débarrasser au plus tôt?

— Rarement. Pour cela, l'affaire proposée doit être excellente.

— Inutile, j'imagine, de vous demander si vous faites partie d'une société de secours mutuels.

— Je ne suis membre d'aucun cercle. Le dimanche, je vais jouer une partie de cartes « Bij Jef den Basse ». C'est tout.

— Pardon, Jean-Baptiste, il s'agit d'associations qui, moyennant une faible cotisation, paient en cas de maladie les soins médicaux et accordent même une indemnité journalière pendant toute la durée de l'incapacité de travail.

— Je ne suis jamais malade. A quoi bon?

— Mais, plus tard et dans vos vieux jours, lorsque votre femme et vous ne saurez plus travailler?

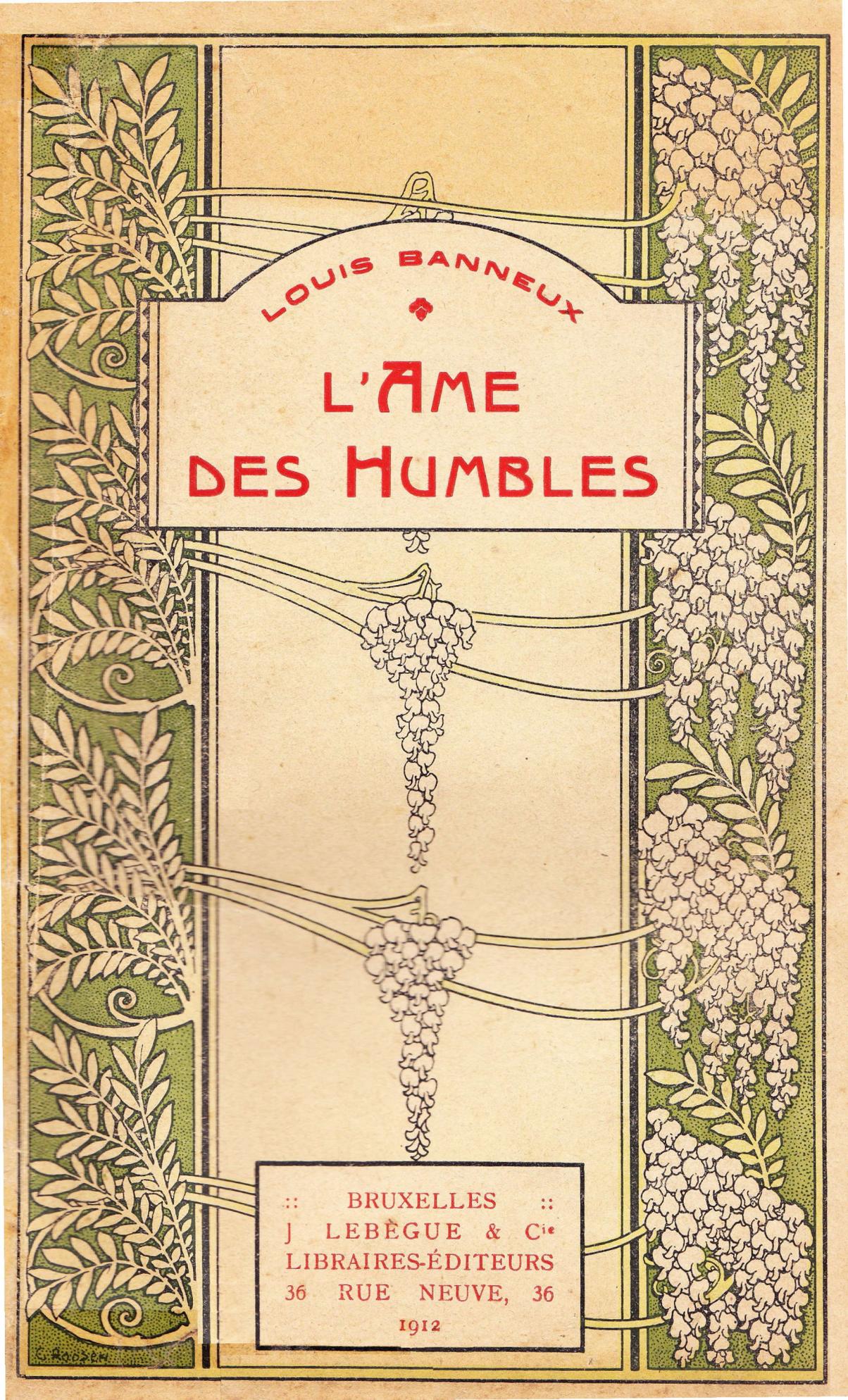
(1) Vestibule.

— Nous irons à l'hospice, Monsieur, fait celle-ci avec résignation.

» On tâchera de s'y faire, comme beaucoup...

Néanmoins — je l'ai bien remarqué en m'en allant — les doigts de cette vaillante s'activèrent comme pour retarder davantage la fatale échéance.





LOUIS BANNEUX

L'ÂME
DES HUMBLES

:: BRUXELLES ::
J LEBÈGUE & C^{ie}
LIBRAIRES-ÉDITEURS
36 RUE NEUVE, 36

1912

Deuxième série



L'ÂME DES HUMBLES

PAR

LOUIS BANNEUX

Croquis d'Aug. Donnay et de F. Gailliard



- - - BRUXELLES - - -
- J. LEBÈGUE & C^{ie} -
- LIBRAIRES-ÉDITEURS - -
- - 36, RUE NEUVE, 36 - -
- - - - PARIS - - - -
LIBRAIRIE GÉNÉRALE
- DES SCIENCES, DES ARTS -
- - - ET DES LETTRES - - -
- 5, RUE DANTE, 5 - -

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
I. — LE MESSAGER	1
II. — NOS MARCHANDS DE FLEURS	45
III. — LE COMMISSIONNAIRE.	59
IV. — L'ÉCORCHEUR D'ARBRES	71
V. — LE RÉMOULEUR	87
VI. — LE MARCHAND DE COCO.	97
VII. — LE BRACONNIER	105
VIII. — LE REMPAILLEUR	125
IX. — LES POISSONNIERS AMBULANTS :	
GEERNOT EN KRABBO	139
PALING	151
HOLLANDSCHE HARING	159
X. — CROUSTILLONS, GOZETTES ET BEIGNETS	165
XI. — LES CHEVALIERS DU FOUET	175
XII. — LE RÉTAMEUR	219
XIII. — L'INSTITUTEUR	229

